

21.—Employés à salaire et à gages des industries manufacturières, volume de leur production et capacité productive comparée, 1917-30.

Année.	Employés à salaire.	Employés à gages.	Total des personnes occupées.	Pourcentage de la main-d'œuvre occupée comparativement à 1917. ¹		Nombre indice du volume des produits manufacturés. ¹	Capacité productive. ¹	
				Employés à gages.	Tous employés.		Par employé à gages.	Par employé.
1917.....	68,726	552,968	621,694	100-0	100-0	100-0	100-0	100-0
1918.....	70,706	547,599	618,305	99-0	98-8	102-0	103-0	103-2
1919.....	81,681	529,327	611,008	95-7	98-1	98-1	102-5	100-0
1920.....	83,015	526,571	609,586	95-1	97-7	95-0	99-9	97-2
1921.....	74,873	381,203	456,076	68-5	72-6	86-1	125-6	118-6
1922.....	76,040	398,390	474,430	71-6	75-6	96-0	134-1	127-0
1923.....	78,273	446,994	525,267	80-5	83-9	104-8	130-2	124-9
1924.....	76,230	432,273	508,503	77-6	80-8	102-9	132-7	127-3
1925.....	77,623	466,602	544,225	84-2	83-8	112-7	134-5	130-1
1926.....	81,794	499,745	581,539	89-9	92-7	128-1	142-5	138-2
1927.....	85,483	533,450	618,933	95-8	98-6	136-5	142-5	138-5
1928.....	91,243	566,780	658,023	101-7	104-7	148-8	146-3	142-0
1929.....	96,607	597,827	694,434	107-5	110-6	157-5	146-6	142-4
1930.....	92,943	551,496	644,439	98-8	102-2	142-8	144-5	139-7

¹ A l'exclusion des centrales électriques.

Les données de l'emploiement dans l'industrie manufacturière en 1930 puisées dans le recensement des manufactures figurent au tableau 7 (pp. 428-433); elles indiquent que 24,020 établissements occupent 92,943 employés à salaire et 551,496 employés à gages, soit 644,439 personnes en tout et que 144 personnes sur mille sont classifiés comme employés à salaire et 856 comme employés à gages, les premiers recevant 25 p.c. et les seconds 75 p.c. du total de la rémunération.

Répartition des employés parmi les provinces en 1930.—On compte 48,958 employés à salaire occupés par les établissements manufacturiers de l'Ontario, soit 52-7 p.c. du total, dont 35,747 hommes et 13,211 femmes, ou 50-7 p.c. et 58-9 p.c. respectivement des totaux des deux sexes. Vient ensuite le Québec, avec 25,298 employés à salaire qui se répartissent à raison de 28-8 p.c. et 24-8 p.c. respectivement en hommes et femmes. La proportion d'hommes est plus élevée que celle de femmes en Colombie Britannique également, les pourcentages respectifs étant de 6-5 et 4-6. Pour ce qui est de la somme des salaires, l'Ontario vient au premier rang avec \$97,716,795 ou 53 p.c. du total; il est suivi du Québec avec \$52,328,030 ou 28-4 p.c. et de la Colombie Britannique avec \$11,380,384 ou 6-1 p.c.

En ce qui concerne les 431,463 hommes et 120,033 femmes qui constituent le total de l'effectif à gages, 47-1 p.c. et 46-2 p.c. respectivement sont employés dans l'Ontario, 30-4 p.c. et 39-6 p.c. dans le Québec et 7-7 p.c. et 3-6 p.c. dans la Colombie Britannique. Pour ce qui est de la somme des gages, les établissements de l'Ontario en paient 49-5 p.c., ceux du Québec 29-8 p.c. et ceux de la Colombie Britannique 7-9 p.c.

Répartition des employés parmi les industries.—Les industries du bois et du papier occupent 20,586 employés à salaire ou 22-1 p.c. du total soit un plus grand nombre que tout autre groupe; elles paient 23-3 p.c. de la somme des salaires et 23-9 p.c. des gages et occupent 24-7 p.c. de l'effectif à gages. Sur le grand total des femmes à gages, il n'y a que 9-2 p.c. occupées par les industries du bois et papier, contre 29 p.c. pour les hommes. Les industries textiles donnent de l'emploi à 18-1 p.c. du total des employés à gages qui gagnent 14-3 p.c. du total des gages; le nombre de femmes occupées dans ces industries équivaut à 49-8 p.c. du total des